



Région  
Hauts-de-France

# Lycéen ? Apprenti ?

Demande ta carte  
Génération #HDF !

## GÉNÉRATION #HDF

AIDES, SORTIES,  
BONS PLANS...

Retrouvons-nous sur

generation.hautsdefrance.fr



De nombreux  
avantages  
jusqu'à  
200 €\*  
\* 200 € pour les apprentis en 1<sup>ère</sup> année,  
100 € pour les 2<sup>èmes</sup>, 65 € pour les 1<sup>ères</sup> et Terminales.

## GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur

generation.hautsdefrance.fr



POUR TOUTES  
INFORMATIONS

0 800 026 080

Service & appel  
gratuits



© Philippe Daport / Région Hauts-de-France - Avril 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique

### PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Oui, si vous êtes lycéens **ou** apprentis en première  
année de formation.

### QUELLES AIDES LA CARTE GÉNÉRATION #HDF M'OFFRE-T-ELLE ?

• **Pour les lycéens**, une allocation de 100 € la première  
année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou  
la location des manuels scolaires et d'équipements  
nécessaires à votre scolarité, utilisable dès la validation  
ou revalidation de la carte, et jusqu'à la date de validité  
des droits de l'année en cours\*.

Le jeune dont la famille rencontre des difficultés  
financières peut faire appel à l'**aide complémentaire à  
la scolarité**. Cette aide peut être sollicitée par le lycéen  
ou sa famille, auprès de l'établissement.

**À noter** : Les élèves de BTS peuvent solliciter une  
carte Génération #HDF uniquement pour l'accès à  
l'établissement et à la restauration scolaire. Ils ne  
disposent pas de crédit sur leur carte.

\* Retrouvez les dates de validité sur votre espace  
personnel ou sur [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)

• **Pour les apprentis** en première année de formation,  
une allocation de 200 € pour l'achat ou la location des  
manuels scolaires et d'équipement professionnel, à  
utiliser dans les 6 mois à compter de la validation ou la  
revalidation de la carte.

D'autres aides en faveur des apprentis sont disponibles  
chaque année via le compte personnel Génération  
#HDF :

- jusqu'à 200 €/an pour les frais de transports,
- 80 €/an pour compenser les dépenses liées au  
logement,
- 100 €/an pour les frais de restauration.



Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre demande de carte en ligne, rendez-vous  
dans l'une des **antennes de la Région**. Vous serez accompagné pour effectuer la démarche.

Retrouvez l'antenne la plus proche de chez vous sur [hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales](http://hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales)

## GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur

generation.hautsdefrance.fr

### COMMENT OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Connectez-vous sur

- L'**application Génération #HDF**

ou sur

- [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)

**Attention !** Votre carte ne vous sera  
adressée qu'après la validation de votre  
inscription par votre établissement.

### J'AI DÉJÀ UNE CARTE GÉNÉRATION #HDF

Communiquez votre numéro de carte à votre  
établissement qui procédera à la mise à jour de votre  
inscription et activera vos droits pour l'année en cours.  
Vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité.  
Seuls vos droits sont mis à jour lorsque vous changez de  
statut ou d'établissement.

Si vous avez perdu votre carte, votre n° de  
dossier/n° de carte et/ou votre mot de passe,  
connectez-vous sur l'**application Génération #HDF** ou  
sur [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr), vous serez guidé.

### OÙ ET COMMENT UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Présentez votre carte au partenaire de votre choix\* qui  
effectuera une transaction en ligne ou avec un terminal  
de paiement dédié.

\* Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace  
personnel ou sur [generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)

**Pour toutes questions relatives à la  
carte Génération #HDF, rendez-vous  
sur la foire aux questions du site  
[generation.hautsdefrance.fr](http://generation.hautsdefrance.fr)**



Région  
Hauts-de-France

